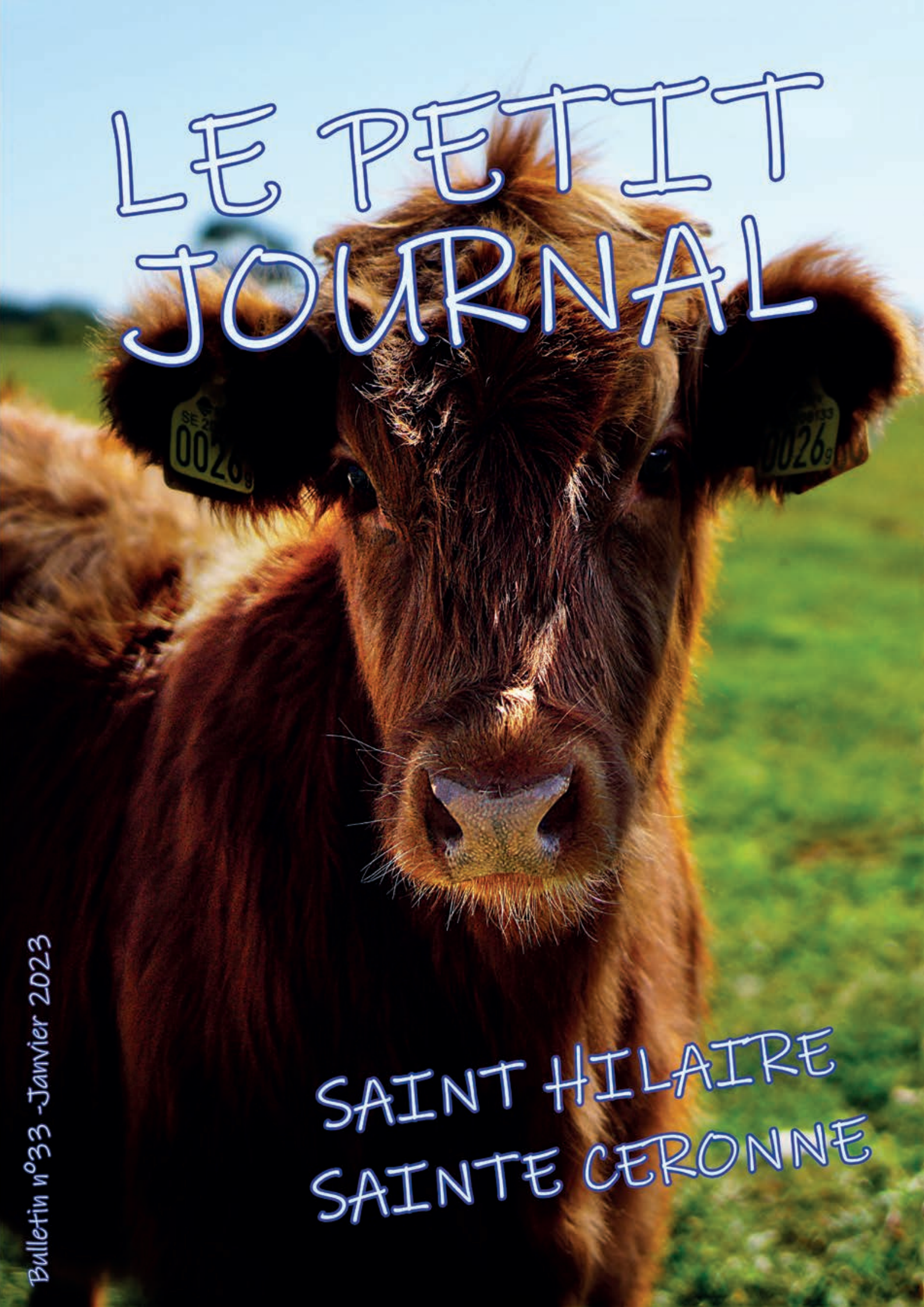


LE PETIT JOURNAL



SAINT HILAIRE
SAINTE CERONNE

SOMMAIRE



Page 2 :	Sommaire
Page 3 :	Mot de Mme le Maire – Ste Céronne
Page 4 :	La Vie Communale de Ste Céronne
Page 6 :	Les Corneilhanais à Ste Céronne
Page 8 :	Chapelle St Marcel
Page 9 :	Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ste Céronne
Page 10 :	Amicale du souvenir de Ste Céronne
Page 11 :	Parc du Perche
Page 12 :	Comités des Fêtes
Page 15 :	SIVOS
Page 16 :	Vie scolaire
Page 18 :	Etat civil / Urbanisme
Page 19 :	Mot de M. le Maire - St Hilaire
Page 20 :	La Vie Communale de St Hilaire
Page 23 :	Association des Anciens Combattants de St Hilaire
Page 24 :	Association de Sauvegarde du Patrimoine de St Hilaire
Page 26 :	Club de la Gaïeté
Page 27 :	Du fil à l'aiguille
Page 28 :	Culture et partage St Hilaire / Valéni
Page 29 :	Informations pour tous
Page 30 :	Tissu économique de St Hilaire
4 ^e de couv. :	Bloc-notes





Les années se suivent, la Covid est toujours là mais, la guerre en Ukraine est devenue le sujet de 2022 avec son lot de pénuries qui ont mené à une inflation inédite depuis des années. En cette année d'élections je remercie les habitants qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à la tenue du bureau de vote et aussi à nous aider au dépouillement.

Le mouvement d'arrivée de nouveaux habitants se poursuit, les anciens se rapprochent de la ville et de nouveaux résidents, principaux ou secondaires s'installent. Une dizaine de maisons ont changé de propriétaires cette année. La commune rajeunit. Beaucoup sont venus se présenter et je les en remercie.

En ce qui concerne l'égoutage en prévision du passage de la fibre, la plupart des personnes concernées ont effectué les travaux demandés et je les remercie. Il est bien précisé que cet égoutage doit être réalisé régulièrement, faute de quoi la qualité de la fibre s'en ressentirait.

Deux devis ont été signés avec une entreprise de Soligny pour des travaux sur le monument de la Bonne Sainte Céronne et pour la Chapelle St Marcel dont les murs s'écarteront.

L'entrepreneur choisi étant très sollicité, les travaux auront lieu courant 2023.

Le prêt de 60 000 € (pour les travaux de l'église) qui se terminait fin 2022 a été remboursé de façon anticipée en juin et nous avons finalement sollicité un prêt du même montant, avant l'augmentation des taux, en prévision de travaux futurs. Les remboursements de l'emprunt contracté pour les travaux du local communal prennent fin au deuxième trimestre 2023. Nous avons rencontré avec Marc SIMOËN, la nouvelle Conseillère aux décideurs locaux, les finances de la commune sont saines et les travaux de l'église définitivement soldés.



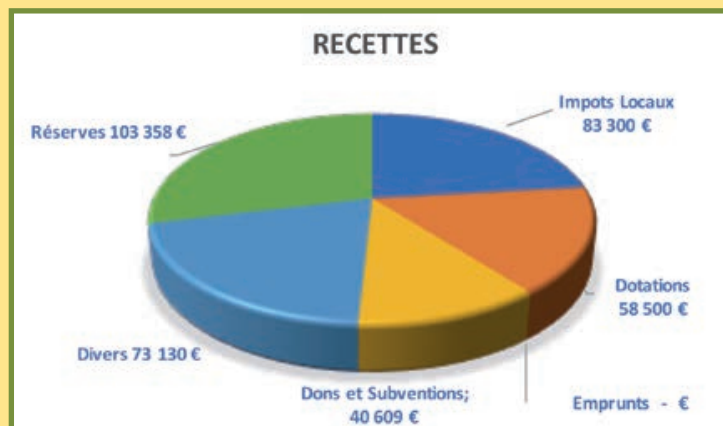
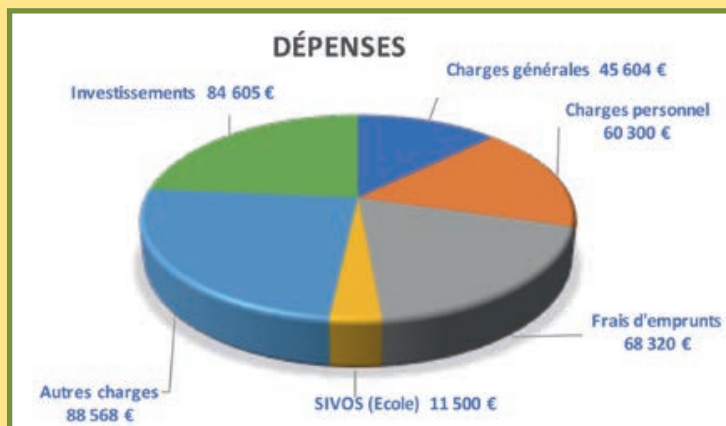
Une bonne nouvelle : les travaux de restauration de l'escalier qui mène à l'école St Hilaire/Céronne ont été totalement financés par la CDC.

En ce qui concerne le lavoir, notre idée était de le restaurer et de le protéger de la violence de l'eau qui attaquait le mur côté Mairie et dégradait le sol à l'intérieur en hiver. J'ai fait une erreur, qui n'en fait pas, en oubliant la déclaration préalable de travaux. Je serai plus vigilante à l'avenir. Pour l'heure nous attendons un deuxième devis et bien sûr celui choisi aura l'accord de l'UDAP n'en doutez pas.

Pour terminer, je remercie ceux qui veulent bien donner un peu de leur temps à la commune lors des manifestations ou pour de petits travaux. Cela est bienvenu. Je n'oublie pas Elodie et Valentin, Marc, Alain et bien sûr les membres du Conseil Municipal qui rendent la vie de la commune plus facile et qui œuvrent au quotidien. Nous vous souhaitons une belle année 2023 dans notre commune où il fait bon vivre.

Dominique RAGOT

BUDGET SIMPLIFIÉ PRÉVISIONNEL 2022 SAINTE CÉRONNE



La vie communale de Sainte Céronne

Toujours pas de vœux du maire en 2022. Souhaitons un retour à la normale en 2023.

Le 15 mai le repas des anciens, annulé en 2020 et 2021 se tient à l'hôtel du Dauphin de Moulin la Marche. Une trentaine d'anciens et de conseillers municipaux sont présents. Nos anciens qui ne pouvaient pas se déplacer ont bénéficié de plateaux repas.

Le 20 mai dans le cadre de Pierres en Lumières l'église accueille un concert d'Elisa FIASCA et David COMMENCHAL. De 7 à 92 ans, 130 participants chantant à l'unisson « Volare ». Une belle soirée conviviale.

En juin, une rénovation du calvaire a été réalisée. Nettoyage et ponçage effectués par Corinne LAMOURET, karcher passé par Valentin, vernis appliqué par David MAGNIERI et échafaudage prêté par Michel HENRY. Merci pour ce beau travail d'équipe.



Le 3 juillet la fête se tient à Saint-Hilaire et se termine par un splendide feu d'artifice.

Le 9 juillet Les Musicales de Mortagne et du Perche organisent un concert dans notre église. Une assemblée nombreuse est venue écouter Jean-Luc HO qui inaugurerait

un clavecin, copie d'un clavecin de 1612. Un spectacle de grande qualité en toute simplicité.

Du 15 au 18 juillet une délégation de Corneilhan dont le Maire Bertrand GELLY a confirmé la volonté de reprendre les échanges entre nos deux communes. Odile SIMOËN vous en fera le récit.



En août, une nouvelle convention est signée entre l'ASPC, la Fondation du Patrimoine et la Mairie de Sainte Céronne pour la dernière tranche de restauration de l'église.

Septembre : Le regroupement des points de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif a été décidé par le SMIRTOM et la CDC. La CDC fournira et installera deux conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, à charge pour la commune de finaliser l'installation et de l'intégrer dans l'environnement. Le point choisit par le SMIRTOM à POIX, est retoqué faute de place suffisante. Le choix s'est porté ensuite sur un point possible en centre bourg. Suite à la réunion du 7 septembre, ce point ne convenant pas aux riverains d'autres solutions ont été envisagées dont une qui aurait l'aval de tous, mais qui se trouve dans le périmètre de l'église (en face de l'emplacement actuel des conteneurs du bourg). L'architecte de l'Udap n'a pas l'air d'y être opposé mais seulement suite à des indications téléphoniques et nous attendons toujours les plans du Smirtom pour pouvoir déposer la Déclaration Préalable et la demande pour enterrer la ligne téléphonique. Affaire à suivre.



Fin novembre et courant décembre les numéros identifiant les habitations de la commune ont été distribués. Merci de nous contacter si vous n'avez pu les récupérer. La pose de ces numéros est indispensable pour La Poste, services de secours etc.

Et pour finir, à la Fontaine de l'Orion des travaux de remise en état du système de drainage ont été entrepris en octobre. Merci à Alain LEROY d'avoir aidé Valentin dans cette rénovation.



Les Corneilhanais à Sainte Céronne

Des liens d'amitiés renoués avec Corneilhan

Du 15 au 18 juillet, la venue de la délégation de Corneilhan (Hérault), commune natale de notre sainte du Perche, Céronne, a permis de renouer les liens quelque peu distendus pendant plus de 20 ans entre les deux communes. Ce rapprochement résultait de la volonté des deux municipalités et de leurs associations du patrimoine respectives de raviver la flamme de l'amitié. Un premier jalon avait été posé, en juillet 2021, avec la venue de deux élus de Corneilhan, Evelyne Guy et Jean Roussel, accueillis dans notre commune à l'occasion de la messe patronale. En novembre de la même année, cinq Céronnais, dont Dominique Ragot, maire et Brigitte Dubois de Labarre, présidente de l'association de sauvegarde du patrimoine de Sainte-Céronne répondaient à l'invitation des Corneilhanais et participaient au pèlerinage en l'honneur de Sainte Céronne, à savoir la messe et la procession de l'église paroissiale jusqu'à sa maison natale. C'était une tradition très ancienne, abandonnée pendant une longue période et que la municipalité de Corneilhan avec la paroisse Saint-Martin-de-la-Coquillade (la grande paroisse autour de Béziers) avaient tenu à faire revivre.

La procession à la source de la Bonne Sainte Céronne

Arrivée le vendredi soir, la délégation de Corneilhan, dont le maire, Bertrand Gelly et son épouse, a été accueillie avec un programme copieux, comme toujours pendant ces rencontres. La journée du dimanche, présidée par Don Jean-Baptiste Balaï, curé de la Paroisse Sainte-Céronne au Perche, a débuté avec la procession, bannières en tête, des paroissiens et amis de Corneilhan, de la



place du bourg jusqu'à la source de la Bonne Sainte Céronne, à mi-côte en se dirigeant vers Soligny-la-Trappe. Au passage, Don Jean-Baptiste a procédé à la bénédiction du calvaire récemment nettoyé et remis en valeur pour l'occasion par Corinne. Après la messe en l'église paroissiale et le vin d'honneur, un repas amical organisé dans le parc de la mairie a réuni les invités de Corneilhan, le conseil municipal, les Céronnais et autres sympathisants, notamment les adhérents de l'association du patrimoine. « *Je suis heureuse d'avoir réalisé ce rassemblement, en l'honneur de nos anciens qui avaient initié ce jumelage* » a déclaré Dominique Ragot en accueillant tous les convives. Au fil des conversations, lors du repas, des pistes ont été envisagées pour le conforter, tels des échanges entre les écoles (1). Le maire, Bertrand Gelly n'a pas caché son enthousiasme. « *Depuis tout petit, j'entends parler de Sainte*

Céronne, L'an dernier je n'ai pas pu accompagner Evelyne et Jean. Enfin, je suis là. J'espère que la prochaine fois, on viendra avec un bus » a lancé l'édile en souvenir des déplacements passés qui remplissaient un car. Et il a poursuivi : «Votre région est magnifique, je m'engage à revenir ».

En ce mois de novembre 2022, les Céronnais n'ont pas pu se rendre au pèlerinage de Corneilhan. Mais de chaque côté, la volonté de faire perdurer ces échanges est bien réelle. Des échanges initiés en juin 1898, quand une délégation de Corneilhan vint chercher une parcelle de reliques de la sainte. Le 15 novembre de la même année, *« au jour même de la fête de la chère Sainte, le Perche et la Normandie se trouvaient représentés à leur tour dans son pays natal, à Corneilhan, dans la personne de trois prêtres Sagiens, MM les Curés de Ste Céronne, de Bazoches sur Hoëne et de St-Hilaire-lès-Mortagne, et spécialement dans la personne de Dom Etienne, Abbé de la Grande-Trappe, lui aussi originaire d'une commune voisine de Corneilhan ».*(2)



Dominique Ragot et Bertrand Gelly lors du repas amical.

- 1) Ecole du regroupement pédagogique intercommunal Saint-Hilaire/Sainte-Céronne.
- 2) Passage tiré du livre « La Bonne Sainte Céronne et son culte » (Biographie populaire) par l'Abbé H. André, chanoine honoraire de Séz.



Tradition : la messe à la chapelle de Saint-Marcel

Après deux années d'interruption, une messe a été célébrée par le Père Claude Boitard, le vendredi 30 septembre à la Chapelle de Saint-Marcel. Elle a rassemblé une petite trentaine de personnes. Cette tradition, initiée par Raymond Gautier avec le concours du Père Abbé de la Trappe, comme l'a rappelé lui-même le célébrant, perdure depuis une quinzaine d'années. La date du dernier vendredi de septembre avait été choisie pour une commodité de calendrier, Claude Boitard participant chaque année aux journées Alain, à Mortagne, le premier week-end d'octobre.



La chapelle : un bel édifice

La chapelle de Saint-Marcel mérite le détour. En parfait état de conservation, elle a été construite en 1890-1891, à l'emplacement ou devait se trouver le premier oratoire fondé par Sainte Céronne. Cet ouvrage a été réalisé grâce à la commande de l'abbé Cyrille Dangereux, enfant du pays. Il était en effet le fils de Jean-Jacques et Marie Dangereux (née Rivière), une famille Céronnaise. Il avait deux sœurs, Angéline et Marie. L'ecclésiastique, qui devait exercer la fonction d'aumônier à l'Aigle, avait d'abord inscrit sa volonté de faire ériger une chapelle à Saint-Marcel dans son testament avant de se raviser et de la faire construire lui-même. Il venait régulièrement dans la propriété familiale de Saint-Marcel et habitait l'une des maisons du hameau. Il accédait à la chapelle par une porte percée dans le mur d'enceinte. Sa sépulture se trouve dans le cimetière de Sainte-Céronne.

Des origines au V^e siècle

On rappelle souvent le culte voué à Sainte-Céronne, cette jeune fille née en pays de Narbonne et convertie avec son frère, à la religion catholique contre la volonté de leurs parents. Obligés de s'enfuir et de se cacher, ils remonteront vers les contrées du Nord de la Gaule. Ils se sépareront à Bordeaux, où l'évêque leur administra le sacrement du baptême. Tandis que son frère se dirigeait vers Rome, Céronne continuait son périple et se fixait dans le Perche. Une voie romaine passait entre le Mont-Cacune et le Mont Romigny. C'est là qu'elle décida de se fixer. Céronne résidait sans doute à Saint-Marcel, et c'est là qu'elle établit sa première communauté et construisit un petit ermitage. Sur les conseils de son évêque, elle l'aurait placée sous le patronage de saint Marcel, évêque et martyr. Elle fit plus tard construire un second oratoire, sur le versant du Mont Romigny, là où s'élève maintenant l'église paroissiale.

Odile Simoën

*Article réalisé avec le précieux concours de Moïse Hamard et de ses nombreux documents.

*Raymond Gautier est décédé en février 2017.

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Sainte Céronne



Chers amis ,

Présidente de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Sainte-Céronne-lès-Mortagne depuis 2003, et également fidèle donatrice, je veux encore une fois rendre hommage à tous ceux qui ont participé à l'effort qui a abouti au magnifique résultat qui est aujourd'hui sous nos yeux

Il aura fallu plus de 18 ans à Sainte-Céronne pour boucler les deux premières tranches de travaux et mettre enfin sa belle église hors d'air et hors d'eau, pour des montants qui paraissaient inenvisageables pour une petite commune comme la nôtre et que nous avons réussi à réunir .

Rien n'aurait été possible, je le rappelle, sans l'aide et les conseils de la Fondation du Patrimoine auprès de laquelle une souscription avait été lancée, donnant également plus de visibilité à notre projet. Aujourd'hui il reste une tranche d'un montant de 200000 euros pour finir la restauration.

Il s'agira tout d'abord de la sécurité de l'accès du public, puisque des pierres tombent régulièrement du clocher, et enfin de l'esthétique de la façade du clocher puisque faute d'argent de nombreux manques avaient été comblés par du ciment au début du 20^{ème} siècle !

Ainsi, pourrons-nous enfin nous débarrasser du pare-pierre bien nécessaire mais qui défigure le clocher ; et notre église retrouvera enfin toute sa beauté.

Nous ouvrons donc une nouvelle souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, et projetons de mener à bien le projet dans les deux ans qui viennent, tout en sachant qu'un délai de 3 années supplémentaires nous est accordé.

Nous pouvons être fiers de ce qui a été réalisé, et nous poursuivons notre effort et pas seulement pour l'église puisque nous allons cette année contribuer à des travaux dans la chapelle Saint-Marcel et que nous avons également participé à la mise en sécurité du lavoir. Pour ce qui concerne la rénovation de ce dernier , il faut reconnaître que le conseil municipal dont je fais partie, et moi-même en tant que présidente de l'ASPC n'avons pas été assez vigilants au cours de la réalisation des travaux et que le résultat n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Puis-je rappeler que l'objet de notre association A.S.P.C est contenu dans son intitulé : la sauvegarde du Patrimoine culturel. Il me semble que nous n'avons plus à démontrer notre utilité et nos compétences depuis ces 20 années d'existence. Il n'empêche que comme dans toute activité humaine des erreurs peuvent être commises, et ce fut le cas pour le lavoir. Nous nous en sommes bien évidemment rendu compte et avons décidé d'y remédier.

Il est particulièrement regrettable que d'aucuns aient jugé bon de soulever le problème par voie de presse d'une manière très agressive au lieu de demander à parler à Madame le Maire ou moi-même :

Nous leur aurions dit que nous partagions leur déconvenue et que nous étions décidés à faire refaire le travail , validé cette fois par les instances compétentes .

En ce début d'année, n'ajoutons pas à la morosité ambiante de vaines querelles locales . Il fait bon vivre à Sainte-Céronne, faisons en sorte que cela continue dans le respect et la tolérance.

Bonne année à tous

Brigitte Duboys de Labarre

Amicale du Souvenir de Sainte Céronne

Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Le 19 mars 2022, nous commémorons le soixantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Celui-ci mettait fin à huit ans de conflit, faisant près de 25000 morts Français et peut être dix fois plus du côté Algérien.

L'indépendance fût obtenue par référendum le cinq juillet 1962.

Historique: En juillet 1830, le gouvernement de Charles X fait occuper Alger. La résistance d'Abdel Kader est vaincue. Vers 1870 la Kabylie et les confins Sahariens sont occupés. Environs neuf cent quarante mille colons s'installent et font prospérer le pays.

La France intègre l'Algérie et l'administre en départements comme dans l'hexagone. Ce pays vit une belle époque. Cependant, la population indigène, tout en ayant du travail ne se reconnaît pas dans ce système (au moins pour une partie). Le premier novembre 1954 commence la rébellion ouverte, encadrée par deux mouvements: le FLN et L'ALN.

La France déclare l'état d'urgence en Algérie et envoie 400000 hommes sur place, dont les appelés du contingent pour y maintenir l'ordre. C'est le début d'hostilités qui connaîtront des combats intenses et cruels.

A cette époque, notre pays ne concevait pas de se séparer de l'Algérie, sa dernière colonie africaine.

Cette guerre de rébellion créa des répercussions en France: discorde politique, venue du Général DE GAULLE, naissance de la cinquième république, le rapatriement des français d'Algérie et un budget militaire important.

En Algérie, la déstabilisation du peuple, monta les pro-français contre les anti-français,

et engendra une période de guerre civile après l'indépendance.



Aujourd'hui, les anciens d'Algérie se souviennent sans arrières pensées de victoire ou de défaite, mais pensent qu'un conflit devrait toujours se régler par la négociation.

Reconnaissons le dévouement dont ils ont fait preuve et continuons de les célébrer lors des cérémonies aux monuments aux morts. A Ste Céronne les anciens d'AFN sont, comme dans beaucoup de communes, membres actifs de l'association du souvenir et organisent avec la municipalité les cérémonies commémoratives.



Le Parc du Perche écrit son avenir à l'horizon 2040



Comment vivrons-nous dans 15 ans ? À quoi ressembleront nos paysages ? Comment nous déplacerons-nous ? Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de participer à ces réflexions avec le Parc. Car depuis plus d'un an, le Parc naturel régional du Perche s'interroge sur son avenir en procédant à la « révision de sa Charte ». Un projet ambitieux qui vise à répondre localement aux défis planétaires qui nous attendent.

Le Perche a été reconnu et classé en Parc naturel régional en 1998 pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Son territoire correspond à celui des 88 communes qui ont adhéré volontairement à sa Charte.

Mais une Charte de Parc, c'est quoi ?

Paysages, biodiversité, agriculture et alimentation, urbanisme, patrimoine bâti, culture, tourisme, éducation et sensibilisation... Véritable projet de développement durable, la Charte est le document qui définit les objectifs du territoire et les moyens de les atteindre. Elle est élaborée avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées et en concertation avec les partenaires intéressés. Elle permet le classement du territoire en « Parc naturel régional » pour une durée de 15 ans. Les 88 communes du Parc du Perche, dont Ste Céronne les Mortagne, se sont engagées dans ce projet de Parc en la signant.

Pourquoi doit-on réviser la Charte ?

Au bout de ces 15 ans, les cartes sont rebattues pour adapter le projet de territoire au contexte en évolution, aux données scientifiques, économiques et sociologiques : c'est ce que l'on appelle la révision de la Charte. Cette étape est obligatoire pour que le Perche conserve son label de Parc naturel régional. La Charte actuelle arrive à terme dans 3 ans, c'est pourquoi le Parc réfléchit déjà à la prochaine (2025-2040) !

En raison d'une mobilisation importante des équipes du Parc et de ses partenaires (communes, communautés de communes, départements, régions, partenaires comme l'Office national des forêts, les agences de l'Eau, les offices de tourisme etc.) et la volonté d'une consultation la plus large possible du territoire, la révision de la Charte n'est pas une simple procédure administrative. C'est un processus ambitieux de plusieurs années où se décident un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire à l'horizon 2040.

Où en est-on ?

En 2021, les élus du Parc ont défini un nouveau périmètre d'étude, qui élargit le nombre de communes candidates non plus à 88 mais 114 ! Et pour la première fois parmi elles, 4 se situent dans le Loir-et-Cher. Ces 114 communes ont été impliquées, au même titre que l'ensemble des partenaires, au long processus de concertation.

De mars à juin 2022, le Parc a également souhaité faire participer les habitants du Perche : espace de contribution en ligne, réunions publiques, fête du Parc, stands sur les marchés... L'objectif : recueillir les avis, les souhaits et les craintes pour l'avenir. Toutes ces contributions ont permis, pendant l'été, de définir des objectifs et des mesures concrètes, de la valorisation de l'arbre sous toutes ses formes au développement culturel du territoire, de la promotion touristique à la transition agricole et alimentaire.

Et ensuite ? D'ici à 2024, après quelques allers et retours avec les Régions et l'Etat, le projet de Charte sera soumis à l'avis de l'ensemble des habitants du Parc dans le cadre d'une enquête publique.



Comités des fêtes Saint Hilaire et Sainte Céronne

2022 une année sans ... masque !

En effet, 2022 marque, pour beaucoup, après deux années de covid, un retour à une vie presque normale. L'occasion pour nos comités des fêtes de relancer les activités attendues par beaucoup. Tout d'abord en ce début d'année une sortie prévue depuis 2020 : La cité de la Mer ; puis ensuite la fête à St Hilaire, sans restriction contrairement à l'année dernière où le masque était encore de rigueur.

Après deux années d'attente nous avons enfin pu réaliser notre sortie à la Cité de la Mer à Cherbourg. C'est avec une cinquantaine de personnes que nous prenons la route pour découvrir l'ancienne gare maritime transformée en musée sur le thème de la mer.



Superbe journée passée à Cherbourg après une visite des aquariums, du sous-marin « Le Redoutable », de la rétrospective et l'histoire du Titanic sans oublier notre repas au restaurant avec une choucroute de la Mer qui restera dans tous les esprits.

Après cette escapade en bord de mer, nous arrivons aux beaux jours pour préparer la fête communale qui cette année est à St Hilaire. Ceci tombe bien car notre commune fête son bicentenaire. Alors, nous avons mis les bouchées doubles pour que tout soit parfait.

Au programme : brocante, repas champêtre, défilé de vieux tracteurs et bien sur, feu d'artifice.

La journée commence vers 5 heures du matin avec l'arrivée des premiers brocanteurs.



C'est sous un beau soleil que nous avons accueilli plus de soixante brocanteurs. De mémoire, nous n'avons jamais accueilli autant de monde ...



Les membres des comités des fêtes prêts à servir le vin d'honneur

Les discussions se poursuivent un verre à la main.



Le traditionnel barbecue !

Comités des fêtes Saint Hilaire et Sainte Céronne

Tout le monde s'affaire, les femmes au bar pendant que Jean-Yves s'essaye à la conduite du tracteur.



La fête a battu des records d'affluence et de convivialité. Je tiens personnellement à remercier tout le monde, membres des comités des fêtes et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle journée.

En conclusion et à l'unanimité,
un magnifique feu d'artifice !



Le lendemain tout le monde s'affaire au rangement. Ce grand moment de convivialité fut également le bienvenu pour souffler un peu.



Nos comités des fêtes font ce qu'ils peuvent pour exister, vous apporter de belles animations et vous divertir. Mais sans bénévoles nous ne sommes rien. Les bras nous manquent et nous avons besoin de monde pour nous aider et nous soutenir. N'hésitez pas à nous rejoindre il y a toujours une bonne ambiance.

Au nom de nos deux comités des fêtes nous vous souhaitons une très belle année 2023.

Pour les comités des Fêtes.
Guillaume Chantepie

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire créé en 1975, cette structure qui unit nos deux communes, a pour but de gérer tout ce qui concerne l'école.

Nous sommes huit, quatre de chaque conseil municipal à gérer ce syndicat. Une démission a eu lieu cette année, celle d'Elodie LEPOIVRE qui est remplacée par Brigitte DUBOYS de LABARRE.

Nos deux maires, Philippe et Dominique, suivent aussi les travaux, je tiens à les remercier pour leur aide précieuse.

Le SIVOS gère essentiellement la cantine et les abords de l'école. Le reste de l'entretien étant à la charge de la Communauté de Communes.

Notre école a désormais 18 ans et de nombreux travaux sont nécessaires pour la maintenir en état.

Au printemps, nous avons décidé de repeindre les murs de la cuisine qui en avaient bien besoin.



Depuis un an nous avons entrepris de refaire tout l'accès à l'école (chemin et escalier) ce qui a été réalisé cet été. Ces travaux extérieurs ont été entièrement financés par la Communauté de Communes et nous tenons à les en remercier.



Des travaux de toiture et de clôture ont été réalisés afin de sécuriser notre école.

Accès à l'école entièrement rénové (il manque encore la rambarde)



L'équipe du SIVOS se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Guillaume Chantepie

Vie scolaire

Les effectifs et les répartitions

Pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023, l'école compte 46 élèves répartis dans 3 classes :

- une classe de TPS-PS-MS-GS à 19 élèves prise en charge par Lise Prodhomme.
- une classe de CP-CE1 à 14 élèves prise en charge par Emilie Mousset et par Pauline Girardet.
- une classe de CE2-CM1-CM2 à 13 élèves prise en charge par Lucille Chevalier.



Le personnel de l'école au complet

Les sorties et les projets de l'année scolaire 2021-2022

Grâce au concours des collectivités, du SIVOS, des membres de l'APE Arc en ciel et des parents bénévoles, les élèves de notre école ont la chance de participer à de nombreux projets et sorties culturelles et sportives.

● Spectacle de la scène nationale 61

Les élèves de la classe de TPS-PS-MS-GS se sont rendus au Carré du Perche de Mortagne début décembre pour voir le spectacle « *Pierre à pierre* » (spectacle de marionnettes) et les élèves de CP CE1 ont pu assister au spectacle « *Casse tête* » (cirque et théâtre) début octobre.



Spectacle « Pierre à pierre »



Spectacle « Casse tête »

● Séances de cinéma dans le cadre du festival « Cinéfilou »

Toutes les classes se sont rendues au cinéma de Mortagne-au-Perche au mois d'octobre dans le cadre du festival cinéfilou dans l'Orne.

- TPS/PS/MS /GS: « *Les mal - aimés* »
- CP/ CE1 : « *Petit Vampire* »
- CE2/ CM1/CM2 : « *C'est bien d'être assez fou* »

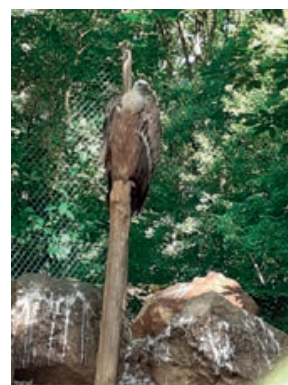
- **Opération « Fermes ouvertes »**



Les classes de TPS PS MS GS et de CP CE1 ont pu visiter les exploitations agricoles de M. Chantepie à St Hilaire le Châtel et de M. Hervé à Feings dans le cadre de l'opération « Fermes ouvertes ».

- **Sorties scolaires de fin d'année au domaine zoologique de Pescheray**

Toute l'école s'est rendue au domaine zoologique de Percheray le jeudi 16 juin. Chaque classe a bénéficié d'une visite libre et d'un atelier (« Découverte des loups » pour les maternelles et les CE2 CM1 CM2 et « Régimes et chaînes alimentaires » pour les CP CE1).



- **Olympiades à l'école**

Le mardi 5 juillet, tous les élèves de l'école ont participé à des olympiades sportives. Les élèves des différentes classes étaient réparties par équipe et différents ateliers leur étaient proposés (jeux de lancer, de course, de saut, de coopération, ...).



L'équipe enseignante vous présente, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Lise PRODHOMME, Directrice de l'école

STE CERONNE LES MORTAGNE

Naissances hors commune :

Liana QUENTIN, née le 12 janvier à l'Aigle

Alba GEORGET, née le 21 juillet à l'Aigle

Oscar GOUDAL, né le 25 juillet

à Neuilly-sur-Seine

Gabin BESNIARD, né le 23 août à Alençon

Mariages :

Elodie ROBERT et **Mickaël GEORGET**,

le 21 mai

Sandra BRULARD et **Arnaud HENRY**,

le 3 septembre

Décès :

Annick ROGATION (née COLLET),

le 23 octobre au Mans

Inhumation à Sainte Céronne :

Albert CHENET, le 18 juin

Jeannine BOURDIER

(née FREMONT), le 17 novembre

ST HILAIRE LE CHÂTEL

Naissances :

BROU Raphaël,

né le 12 janvier à Alençon

GUIVIER Adèle,

née 22 février à Alençon

PREVOST HERMENIER Romane,

née le 10 avril à Alençon

GOUJON Eliot,

né le 23 août à l'Aigle mai à Alençon

MESNEL Ambre,

née le 26 novembre à l'Aigle

Mariages :

LEGENDRE Stéphane et

CHEVALLIER Virginie, le 4 juin

FEUTRY David et

RATTAKORN Rungnapha, le 23 juillet

Transcription de Décès :

CHEVALLIER Rolande, le 9 janvier à l'Aigle

BARON Olivier, le 19 janvier à Caen

COLIN Marie, le 27 janvier à Landerneau

BULLE Gérard, le 9 février à Vimoutiers

BOUVIER Fernande,

le 4 avril à Mortagne-au-Perche

JOYEZ Marthe, le 25 juin à Falaise

PUNIERE Gérard, le 6 août à la Loupe

BANSARD Pierre, le 13 août à Brionne

COLIN Jean, le 17 octobre à Guipavas

BINOIS Juliette, le 19 octobre à Nîmes

GUÉRIN Pierre, le 10 novembre à

Longny-Les-Villages

STE CÉRONNE LES MORTAGNE

Déclarations préalables de travaux

M. Clément LESCOT N° 2 Guissant. Réfection de la couverture d'un hangar agricole.

M. Jacques ROGATIONS N°4 Beauroussel. Réfection toiture.

Mairie de Ste Céronne N° 14 rue Montcacune. Réfection lavoir.

Mme Emilie BONAVENTURE N° 6 Poix. Rénovation habitation.

Mme Joëlle BOISSART N° 1 Le grand Parc. Rénovation toiture.

M. Vivien LAMOURET N° 1 La Fourmondière. Création fenêtre de toit.

Permis de Construire :

M. Clément LESCOT N°2 Guissant. Construction de 4 abris de pré pour chevaux.

M. Benjamin DELORY N°5 La mare aux laies Construction d'un carport.

M. Clément LESCOT N° 2 Guissant Construction de Bâtiments agricoles.

ST HILAIRE LE CHÂTEL

Déclarations préalables de travaux

CDC de Mortagne au Perche, rue de Ronel, réfection et modification d'une partie de la couverture de l'école

M. TOURNELLE Dominique, rue Stanislas Ratel, pose d'une pergola

M. MOUSSET Romain, Pigeon, pose de panneaux photovoltaïques

M. LEGRAND Sébastien, rue de Ronel, rénovation extérieure, ouverture sur pignon, ouverture fenêtre

Commune de Saint Hilaire le Châtel, place de la Mairie, rénovation salle des fêtes

M. BLANCHARD Didier, le Châtel, construction piscine

M. LEGEI Frédéric, le Rialin, construction véranda

PROTHERM ENERGIE, place de Ronel, pose de panneaux photovoltaïques

M. BLANCK Arnaud, rue Stanislas Ratel, création de deux ouvertures

M. MARIE Christian, création d'un toit 3 pentes pour la terrasse

M. BERTIC Julien, le Grand Fresne, modification façade

Mme LAUNAY Jacqueline, Besdon, pose de velux

M. MARCHESI Anthony, impasse de Marsas, création porte d'entrée

Mme DENIS Morgane, rue des Liquidamars, pose de velux

Mme DESCHAMPS Claire, les Goutiers, construction d'un garage

Permis de Construire :

M. OUISSE Gaëtan, Boyère, extension d'une maison d'habitation

Comité de rédaction :

Marie-Laure Blin, Aurélie Moriseau, Séverine Nicolas,

Dominique Ragot et Marc Simoën.

Ont participé à la réalisation du Petit Journal :

Philippe Blutel, Guillaume Chantepie, Brigitte Dubois de Labarre,

Chantal Grenet, Jeannine Mengin, Jacky Métivier,

Marie-Claude Michel, Jean-Yves Moraux, Lise Prodhomme,

Daniel Simoën, Odile Simoën.

Mot de M. le Maire - Saint Hilaire Le Châtel



Chers amis

Sur le plan communal, 2022 aura été marqué par l'anniversaire du double centenaire de la commune. La fête communale du 3 juillet a été remarquable avec en apothéose un superbe feu d'artifice ; merci au comité des fêtes, Guillaume son président et tous les membres. Merci aussi à

l'association du patrimoine, Jean-Yves son président, pour la sortie très réussie et le succès indéniable de « 50 nuances de Saint Hilaire ». Enfin, comment ne pas oublier notre ami Jacky METIVIER, principal auteur du livre ; Merci encore à lui pour son travail colossal.

Sur le plan national, 2022 aura été une année de transition entre deux crises importantes. Une crise sanitaire avec le COVID qui aura ralenti nos vies pendant deux années et aujourd'hui, le risque d'une crise économique importante provoquée par le conflit armé en Ukraine.

La crise qui couve aujourd'hui se traduit déjà par une hausse importante des coûts énergétiques et des denrées de base (huile, farine, sucre ...). Nous voyons apparaître aussi, chose que nous avons oubliée, des tensions sur les approvisionnements et l'apparition sporadique de pénuries.

Si cela peut nous rappeler qu'encore la majorité de l'humanité ne mange pas à sa faim ou n'a juste que le minimum vital, ce sera un point positif. Avant de prôner des baisses de rendement agricole sous prétexte d'un absurde retour à un passé idéalisé, essayons de maximiser nos productions alimentaires avec, bien sûr, un respect strict de la qualité sanitaire, une politique de développement durable et un prix abordable.

C'est, je crois, dans cet esprit que nos agriculteurs locaux se sont orientés, les faits leur donnent raison et je m'en félicite.

Quant à nous, nous nous devons d'être prêts si la crise économique devait s'accroître.

Les finances de la commune sont, aujourd'hui, saines et nos frais de fonctionnement sont maintenant maîtrisés. Aucune

hausse de la part communale de la taxe foncière n'est à l'ordre du jour. Nous avons baissé le taux de la taxe d'aménagement (nouvelles constructions) de 2,25% à 1,0% et, à partir de 2023, nous exonérons de cette taxe toutes les constructions (abris de jardin et serres) inférieures à 20 m².



Sur le plan énergétique, l'électricité est notre besoin le plus important.

Je vous confirme que notre production électrique photovoltaïque couvre nos besoins communs (éclairage public, mairie, église et salles polyvalentes). Le prix de rachat de notre production par EDF est similaire au prix d'achat, aussi notre facture globale ne correspond qu'aux abonnements (somme qui reste importante).

Nous avons, cette année, rénové et complété notre parc d'éclairages urbains (plus de 100 points lumineux ; à voir en « vie communale »). Tout est désormais en leds et les premiers relevés montrent une baisse de consommation de 50% à confort identique.

En 2023, nous prévoyons de rénover notre salle polyvalente qui s'accompagnera d'un désamiantage et de l'amélioration de l'isolation. Ainsi, nous améliorerons l'attractivité de notre salle à la location et assurerons aux associations une salle rénovée et moins énergivore.

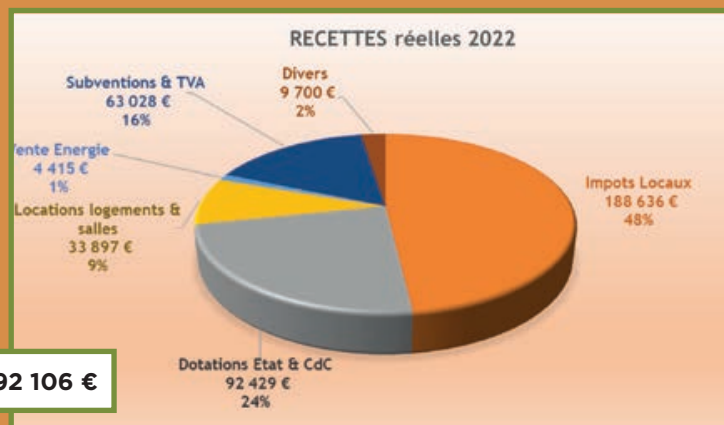
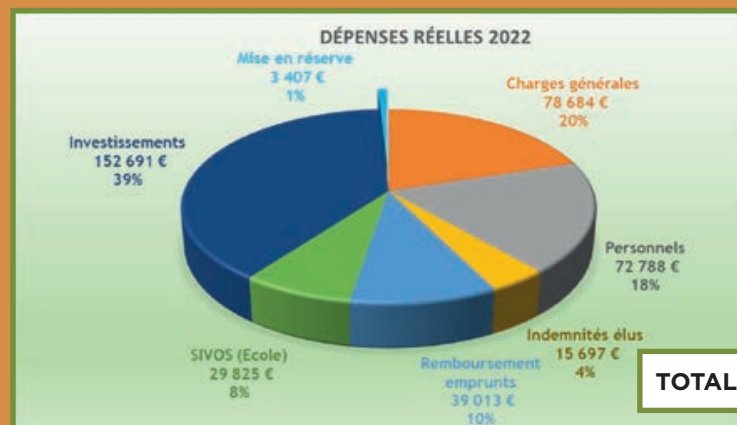
L'adressage de nos maisons et voies sera finalisé, c'est un gros travail qui vous est explicité par ailleurs dans ce magazine.

Nous avons été alertés et sommes conscients du besoin d'une amélioration de l'entretien de notre bourg. Cela passe par un temps plus long à y consacrer et aussi par la réfection des trottoirs et chaussée. Cela s'inscrit dans le projet de rénovation du centre bourg prévu dans la mandature. J'espère que des premiers résultats se verront au cours de l'année.

Le conseil m'accompagne pour vous souhaiter bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.

Philippe BLUTEL

RÉSULTATS FINANCIERS 2022



La vie communale de Saint Hilaire

2022 aura été pour notre commune une année marquée par un double centenaire : la fusion Saint Hilaire, Saint Sulpice de Nully et le changement de nom Saint Hilaire lès Mortagne devenant Saint Hilaire le Châtel.

Notre commune a connu deux faits marquants :

- La fête communale, particulièrement réussie avec un feu d'artifice unanimement reconnu comme de haute qualité,
- La sortie du livre « 50 nuances de Saint Hilaire le Châtel » dont les ventes et les échos ont dépassé les espérances des initiateurs (encore merci à Jacky METIVIER pour son exceptionnelle implication).

Je suis sûr que vous vous joignez tous à moi pour remercier le Comité des Fêtes, son président Guillaume CHANTEPIE, l'Association du Patrimoine et son président Jean-Yves MORAUX, et bien sûr tous les membres bénévoles des deux associations. Je n'oublie pas le Comité des Fêtes de Sainte Céronne avec qui nous collaborons étroitement pour l'organisation de nos festivités.

Mais ces événements vous sont relatés plus complètement dans ce magazine.



En 2022 nous avons continué à investir pour améliorer notre commune.

Notre système de cloches et horloge à l'église a été rénové. Notre bourg est donc de nouveau rythmé par le tintement de nos cloches.

Nous nous sommes aussi équipés en défibrillateurs ; deux appareils ont été achetés. Le premier est installé dans la salle polyvalente (des fêtes) pour répondre aux accidents pouvant arriver lors de festivités et réunions. Le deuxième sera disponible sur le mur extérieur de la mairie ; accessible jour et nuit, son implantation sera éclairée et répondra aux besoins pouvant arriver dans le centre bourg. Nous vous encourageons à venir voir leur position.



Principal chantier de l'année, tout l'éclairage public communal est passé en solution Leds. Ceci s'est traduit par de nouvelles têtes de lampadaire sur nos zones pavillonnaires et sur le lieu-dit de la Minotière. Pour le bourg, nous avons fait le choix de conserver les enveloppes cuivre de qualité et de les rénover. En revanche les platines électroniques intérieures ont été changées pour des Leds.

Nous avons aussi équipé nos quatre aires de déchets ménagers et l'aire de stationnement des cars scolaires en lampadaires solaires. Ces endroits sont ainsi éclairés matin et soir sans aucun coût pour la commune.

Face à l'augmentation des coûts énergétiques, notre municipalité peut se féliciter des choix d'investissements de ces dernières années.



Rénovation des candélabres du bourg

Notre production électrique photovoltaïque (35 MWh) a couvert en 2021 et 2022 nos besoins communs (éclairage urbain, Mairie, salles polyvalentes, église ...). Le prix où nous vendons notre électricité photovoltaïque est similaire au prix où nous l'achetons dans le cadre des contrats en cours. Nous sommes donc ainsi protégés des variations (hausse) que nous vivons aujourd'hui.

L'investissement Leds devrait faire encore baisser notre besoin énergétique de 50% avec une économie de 6 MWh. Nous serons alors excédentaires en énergie.

Nous devrions poursuivre notre engagement vers la durabilité et la sobriété énergétique en 2023. Notre principal chantier devrait être la rénovation de la salle polyvalente avec un triple objectif :

- Améliorer son isolation ; les portes fenêtres seront changées et la toiture désamiantée, refaite et isolée.
- Offrir à nos associations une salle plus accueillante pour leurs activités hebdomadaires.
- Améliorer l'esthétique de la salle, sa fonctionnalité et la rendre plus attractive à la location. Aujourd'hui, en moyenne la salle est louée une vingtaine de week-ends par an.

Nous devrions, également, achever la procédure de reprise de sépultures au cimetière et engager les réflexions sur l'avenir des parcelles libérées (second objectif « phare » de la mandature).

2023 verra l'aboutissement du projet d'adressage que nous avons initié fin 2021 et dont nous vous parlions dans le dernier petit journal.

Pourquoi le faisons-nous ?

Tout d'abord parce qu'il répond à un besoin que vous nous aviez exprimé avec les difficultés de signalisation de nos domiciles dans les lieux-dits et que nous avons placé comme un projet « phare » de notre mandature.

Ensuite, parce que les nouveaux moyens de communication (fibre, box ...) ne se repèrent pas par un numéro (comme le téléphone) mais par une adresse. Nous nous devons donc d'avoir une adresse unique ; ce qui n'est pas le cas dans les lieux-dits.

Réglementairement, une adresse est bien définie. C'est un numéro, une rue, un code postal et une commune. Le lieu-dit est possible mais correspond à une indication géographique facultative.

Aujourd'hui où en sommes-nous ?

Administrativement, le projet est bouclé. Nous avons nommé les rues et donné à chacun des domiciles ou sociétés un numéro. Les délibérations du conseil ont été prises (cf. les comptes rendus disponibles en mairie et sur notre site internet) et le travail d'enregistrement avec les coordonnées GPS en cours dans les services de l'état. Pour une très grande majorité d'entre nous le nom de la voie correspond au lieu-dit.

Techniquement, **ne sont concernés que les foyers n'ayant pas d'adresse comportant un numéro (c'est-à-dire tous les foyers hors bourg).**

Nous avons lancé fin juin un marché plus large de rénovation de la signalétique communale (panneaux de police, directionnels et de position). Le dépouillement a été fait, le candidat sera choisi quand vous lirez ces lignes. Un premier lot correspond à la **fourniture et pose** des plaques de maisons, de rues et de lieux-dits. La prestation devrait être faite pour la fin du premier trimestre, début du second.

D'ici là, vous recevrez un courrier qui vous confirmera la date officielle de mise en vigueur et votre adresse officielle. Vous aurez des explications sur la procédure à suivre pour prévenir vos correspondants réguliers (banque, CAF ...). Certains services publics (poste, impôts ...) seront automatiquement prévenus. Les cartes d'identité et permis de conduire ne sont pas concernés.

Un point important est le certificat d'immatriculation de vos véhicules. En effet, la modification d'adresse doit être faite dans le mois après le changement. Tout retard peut être susceptible d'une contravention.

Nous mettrons en place un service de soutien (à priori le jeudi de 14h00 à 17h00) par Jessica (secrétaire de mairie).



La vie communale de Saint Hilaire

Adressage Plan & dénomination des voies



Dénomination des voies			
01	Chemin de l'Abbaye	32	Route de Long Pré
02	Chemin du Bas Faye	33	Place de la Mairie
03	Chemin de la Belle Filière	34	Chemin de la Maison Neuve
04	Route de Besdon	35	Rue de la Maladrie
05	Chemin de la Bloterie	36	Impasse de Marsas
06	Chemin du Bois Joli	37	Route de Mauregard
07	Route de Boyère	38	Rue des Merisiers
08	Chemin de la Bulardière	39	Chemin de la Métairie
09	Chemin de Bulo	40	Route de la Minotière
10	Route de la Butte aux Chiens	41	Chemin de Montcolin
11	Route du champ de l'Etry	42	Chemin de Montméan
12	Rue des Charmilles	43	Route de la Morlière
13	Route du Châtel	44	Route de Moulins la Marche RD932
14	parc du Chêne	45	Chemin de Moussellée
15	Chemin du Curé	46	Rue de Nully
16	D930	47	Route du Petit Fresne
17	Route de Faye	48	Route de Pigeon
18	Chemin de Fleuse	49	Chemin de la Planche
19	Chemin de la Fontenelle	50	Chemin de Pont Percé
20	Route de la Génétie	51	Route de Rialin
21	Route des Gouttiers	52	Chemin de la Rivière
22	Route du Grand Fresne	53	Place de Ronel
23	Chemin de la Grande Fontaine	54	Rue de Ronel
24	Chemin de la Guimandière	55	Chemin du Rouimare
25	parc de la Henne Brochard	56	Chemin de Saint-Jacques
26	Impasse de l'Hoesne	57	Route de Saint-Sulpice
27	Route de L'Aigle RD930	58	Rue Stanislas Ratel
28	Chemin de Lessard	59	Route de la Vigne
29	Route du Libéra	60	Zone de Bellevue
30	Route de Ligni	61	Zone des Gaillons Nord
31	Rue des Liquidamars	62	Zone des Gaillons Sud

Anciens combattants de Saint Hilaire Le Chatel



« Nous sommes réunis ici pour un temps de prière pour la Paix, car ensemble nous voulons vivre cette fraternité et œuvrer pour la paix. »

C'est par ces mots que notre amie Odile a commencé notre moment de recueillement à l'église le 11 novembre dernier. Il est, en effet, important de souligner que si nos cérémonies ont pour objectif le souvenir de nos anciens combattants, leur vocation est principalement d'éviter que de nouvelles guerres se reproduisent sur notre territoire. Cette volonté est particulièrement importante à un moment où l'Europe vit un nouveau conflit.

Cette année, nous avons enfin pu vivre normalement les dates qui rythment notre association.

Le 8 mai, après l'office du souvenir organisé par Odile SIMOËN, qu'elle en soit remerciée ici, et la traditionnelle cérémonie aux monuments aux morts, nous avons, après deux années d'absence du fait de la pandémie COVID, profité d'un repas en commun. La journée a été particulièrement appréciée et chacun a pu profiter des talents d'accordéoniste de notre ami Claude GAIGNON.

Le 8 juin, notre Assemblée Générale s'est réunie pour élire un nouveau bureau. Nous avons dû procéder au remplacement de notre trésorier. Nous en profitons pour raviver le souvenir de notre ami René MACHON qui tenait cette fonction.

Ont été élus :

Président	Jean MAZURIER
Vice-Président	Maurice LEGENDRE
Trésorière & Secrétaire	Gilberte DUBOS



Enfin, le 11 novembre a vu la fin de nos activités pour l'année 2022, un banquet réunissant 40 personnes a eu lieu à la salle des fêtes. Le service, comme ces dernières années a été assuré par Aurélie, Marie-Laure, Virginie, Joël et Sylvie, Jean-Yves, Jean-Marc, Guillaume et Denis, tous conseillers municipaux et conjoints. Nous les remercions pour cette aide précieuse.





ASP - S^t H

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint Hilaire le Châtel

Vous avez dit « sobriété » ?

Notre Association du Patrimoine a été contrainte, au cours des deux dernières années, à une sobriété imposée par la crise sanitaire de la COVID. Les animations traditionnelles : repas, conférences, débats ... n'ont pas repris en 2022. La dynamique a été fortement impactée par plusieurs mois de repli sur soi. Les actions en faveur du patrimoine bâti, suspendues en 2021, n'ont pas redémarré compte tenu des incertitudes sur nos revenus financiers et l'affectation de nos réserves à la mise en chantier de notre projet d'édition d'un livre sur la commune. Cette prudence a également été motivée par la diminution des renouvellements de cotisation non compensée, comme en 2021, par la progression des dons qui sont revenus au niveau moyen des années antérieures.

Pour autant 2022 n'a pas été une année noire, bien au contraire ! En effet l'Association, en collaboration avec la Mairie, a mené à son terme le projet de « livre-mémoire » sur la commune évoqué ci-dessus et déjà présenté dans le petit Journal de l'année dernière. Ainsi, le lancement de l'ouvrage « **50 nuances de Saint-Hilaire-le-Châtel** » a bien eu lieu comme annoncé à l'occasion de la fête communale en juillet 2022.

Le succès est total ; essentiellement grâce à vous, nombreux à nous soutenir par vos encouragements, vos apports d'informations sur nos hameaux mais également par vos achats de l'ouvrage. L'Association vous adresse un très grand merci.

La bonne surprise a également été le soutien financier important les entreprises et des organismes institutionnels. Le livre transmis au Sénat par notre sénatrice Nathalie Goulet a fait l'objet d'une lettre chaleureuse de la part du Président Larcher dont on connaît l'attachement aux territoires ruraux et particulièrement à notre département de l'Orne.



Les comptes liés à l'édition de ce livre montrent que tous les frais engagés sont couverts. Au moment de la rédaction de cette page (fin novembre 2022) nous enregistrons **un bénéfice** d'un peu plus de 3000 euros ce qui vient à point pour renflouer notre trésorerie. Si l'on projette la vente des livres non encore vendus le bénéfice final devrait dépasser les 5000 euros. Par ailleurs les panneaux créés pour

notre stand à la fête communale (voir photo page ci-contre) pourront être complétés par d'autres reproductions des pages du livre en vue d'en faire une exposition permanente, en extérieur, au centre-bourg. L'idée, en concertation avec la Mairie, fait son chemin

Consommez ce livre sans « sobriété » comme les 250 exemplaires déjà en circulation. Celui-ci reste en vente à la Mairie au prix de 19 euros : un beau cadeau pour les fêtes !

Il est temps, maintenant de parler de l'avenir. 2023 devrait voir la reprise de nos activités. **D'ores et déjà notre traditionnel repas « Moules-Frites » est programmé le 25 mars 2023**, réservez cette date dans vos agendas !

Le 25 novembre 2022 notre Assemblée Générale a élu un nouveau Conseil d'Administration et le bureau exécutif a été modifié. Odide Simoen devient Présidente et Philippe Blutel Secrétaire. Joël Hamelin est reconduit dans sa fonction de Vice-Président ainsi que Denis Madeline dans celle de Trésorier.



Je remercie le nouveau Bureau de m'avoir laissé rédiger cet article ; je lui souhaite la bienvenue et suis persuadé qu'il insufflera une nouvelle dynamique à l'Association sans aucune « sobriété » dans ses propositions et ses actions. Je formule des souhaits pour que de nombreux saint-hilairiens lui apportent leur concours pour protéger, entretenir, mettre en valeur et faire connaître le Patrimoine de notre Commune.

Je termine par une note personnelle pour **vous remercier** de m'avoir encouragé durant mes cinq années de présidence. Merci également aux membres du Conseil d'Administration sans qui rien n'aurait pu se faire. Merci enfin à la Mairie pour ces années de collaboration fructueuse.



Jean-Yves Moraux
(anc. Président)



Nom :
Prénom :
Adresse* :
Tél : _ mail



**adresse impérative en cas de demande de reçu fiscal pour un don supérieur à 30 euros/*

☒ **J'adhère** ou je renouvelle mon adhésion à l'Association pour 1 an et je verse 10 euros :

- ☐ En espèces
- ☐ Par chèque à l'ordre de « Association de Sauvegarde du Patrimoine de St Hilaire le Châtel »

☒ **fais un don** d'un montant de euros

- ☐ En espèces
- ☐ Par chèque à l'ordre de « Association de Sauvegarde du Patrimoine de St Hilaire le Châtel »

Les dons d'au moins 30 euros sont susceptibles de donner lieu à une déduction fiscale selon les conditions de la loi de finance en vigueur (66% en 2020 pour le cas général) nous pouvons fournir un reçu fiscal à cet effet.

Je veux un reçu fiscal : **Oui** ☐ **Non** ☐

*Document et paiement à remettre auprès d'un membre du bureau de l'Association ou auprès du Secrétariat de la Mairie _ **Merci***

Club de la Gaité

Alors que l'année 2023 est là, nous allons retracer ensemble les activités de notre Club tout au long de cette année 2022, activités qui ont repris tout doucement compte tenu du COVID 19 qui n'est pas encore éradiqué.

Tout d'abord, notre Assemblée Générale a eu lieu le 22 mars 2022.

Compte tenu de cette épidémie de COVID 19, nous n'avons pas organisé de « Soirée Choucroute » en janvier comme d'habitude, nous espérons pouvoir le faire en cette année 2023.

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons malgré tout programmé une sortie au Cabaret « Le P'tit Bichou » à Dives sur Mer dans le Calvados.

C'est donc le 28 juin par une belle journée ensoleillée qu'a eu lieu cette sortie.

A notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par une équipe joyeuse et sympathique.

Pendant le repas et à la fin de celui-ci, nous avons assisté à un magnifique spectacle d'environ 1 h 15 comprenant de nombreux artistes, danseuses, chanteurs et chanteuses, artistes transformistes, sosies et danseuses brésiliennes. Ce spectacle nous a enchantés.



Au cabaret de Dives sur mer

Enfin, le 14 novembre 2022, nous sommes allés à Mamers pour un spectacle avec repas et le 8 décembre 2022, notre traditionnel repas de Noël auquel vous assistez toujours avec plaisir.

Je vous rappelle que des après-midi cartes ont lieu le mercredi tous les quinze jours à la petite salle des associations à St Hilaire. Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux joueurs.

Les membres du Club se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2023.

La Présidente, Jeannine MENGIN

Dates à retenir :

Assemblée Générale : 17 janvier 2023

Soirée choucroute : 11 février 2023

Repas de Noël : Début décembre 2023

Du fil à l'aiguille

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'élection des nouveaux membres pour constituer le bureau de notre association.

Ainsi, ont été élues :

- Marie-Claude MICHEL, Présidente,
- Sylvie LAUNAY, Vice-Présidente,
- Mélanie ROYER, Secrétaire,
- Annie LACROIX, Trésorière.

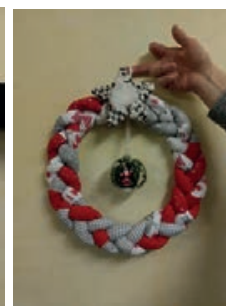
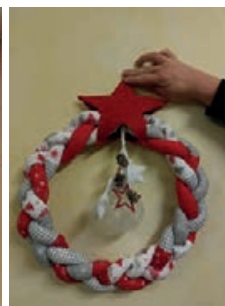


Nous avons repris nos séances comme avant, notre projet commun était de maîtriser le tricot et surtout les torsades.

Notre repas de fin d'année s'est déroulé le 24 juin 2022, presque toutes étaient présentes. Nous avons passé une agréable soirée dans la bonne humeur et la convivialité.

La rentrée de septembre a vu de nouveaux projets exécutés par certaines adhérentes tels que la broderie Hardanger et le point compté.

Pour la fin de l'année, nous réaliserons une jupe de sapin de Noël pour compléter notre décor, puisqu'à la fin de l'année 2021 nous avons toutes réalisé une couronne.



Concernant nos projets pour 2023, nous envisageons une visite au musée de la Dentelle et la confection d'un sac LOVELYBAG, distribué dans les hôpitaux pour les personnes atteintes de cancer du sein.

Notre assemblée Générale se déroulera le mercredi 11 janvier 2023 à 20h30 à la salle des associations.

Nous remercions vivement M. le Maire de Saint Hilaire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle des associations et pour l'octroi de leur subvention.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023.

Pour le bureau, La Présidente,
Marie Claude MICHEL

Nos séances se déroulent une semaine sur deux :

- le lundi de 14h à 17h
- et le mercredi de 20h à 22h.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nos séances se déroulent dans la bonne humeur et l'entraide.

Alors débutante ou experte, venez !!!

Pour tous renseignements :

☎ - 07 78 57 34 19



Culture et Partage St Hilaire-Valeni

2002 – 2022



Photos de la création de l'association en avril 2002

2002 – Nous étions tous plein d'enthousiasme pour nous lancer dans cette nouvelle aventure vers la Roumanie, pays d'Europe de l'est que nous connaissions si peu et si mal.

Années suivantes – Les premières années furent le temps de la découverte et de la compréhension. Il a fallu gagner la confiance. Nos amis de Valeni n'avaient pas la même culture que nous et chacun sait ou devrait savoir que la culture reçue dès son enfance reste acquise le plus souvent pour le reste de la vie ; ceci étant aussi vrai pour nous-même.

Bien que nous avons des difficultés à nous comprendre, les différents voyages organisés pour ainsi dire chaque année contribuaient à la naissance d'amitiés entre les participants. Les incompréhensions s'estompaient grâce aussi à Mia Murariu, native de Valeni et marraine de l'association qui, répondant à notre curiosité nous expliquait la vie sociale à Valeni.

En matière d'échange la venue en 2011 du groupe folklorique de Valeni avec son dirigeant Iulian Mariès fut un événement de par son ampleur (18 participants) et aussi la qualité de la prestation. Il a aussi fallu assurer la logistique, ce qui réquisitionna toutes les forces vives de l'association. Encore merci à ceux qui ont permis leur accueil.



Groupe folklorique de Valeni en représentation à St-Hilaire en 2011

Sans oublier l'accueil d'une classe de français du collège de Somcuta (16 élèves) en 2016 qui fit également une belle représentation à la salle des fêtes. Aussi en 2018 nous accompagnions 4 jeunes de St Hilaire et des environs vers un camps d'art (Tabara de Arta) à Valeni. Cela leur permit de découvrir la vie au village au milieu d'une vingtaine de jeunes roumains de leur âge. Ces échanges se sont terminés en 2019 par l'accueil à St Hilaire de 5 jeunes agriculteurs roumains venus découvrir nos méthodes de travail.

Les 4 jeunes français au camp d'art à Valeni en 2018



En plus de tous ces échanges et les apports matériels vers la Roumanie, l'association a contribué de façon importante au soutien financier des plus défavorisés de Valeni. Un budget de 1500 € y a été consacré chaque année.

Depuis 2020, l'association paralysée par la covid est tombée dans la somnolence.

2022 – Fin de l'aventure.

Devant l'impossibilité de régénérer ses membres et la guerre en Ukraine – n'oublions pas que Valeni n'est qu'à 70 km de l'Ukraine (Mortagne-La Ferté Macé) – le conseil d'administration réuni le 11 octobre 2022 a décidé de mettre un terme à cette aventure. Après un dernier repas pour se remémorer les bons moments avec les amis, l'association sera dissoute. Un grand remerciement à ceux qui nous ont soutenus pendant ces 20 ans pour que vive cette belle association.

Lionel BROU – Jacky METIVIER

Informations pour tous

Urbanisme : nouveau site pour vos déclarations en ligne

<https://saasweb.oci-urbanisme.fr/netads/sve/cd61>

PANNE DE TÉLÉPHONE OU D'INTERNET

Il est rappelé qu'en cas de panne de téléphone fixe ou de liaison Internet, vous devez faire appel à **votre** opérateur qui transmettra à Orange. Pour les clients d'orange contacter le 3900.

AIDE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

À partir de 2019, le Conseil Départemental de l'Orne et certaines communes et communautés de communes du département engagent un plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Cette aide s'adresse à tous les particuliers qui souhaitent faire détruire un nid situé sur leur terrain dans l'Orne.

La participation financière du Département est de **33% du coût de l'intervention** (plafonnée à 50€).

À cela peut s'ajouter une participation de la commune, ce qui est le cas pour nos deux communes. Avant de fixer un rendez-vous d'intervention, **commencez par déclarer votre nid sur Frelonasiatique.fr**. Cette démarche est obligatoire pour recevoir une prise en charge, et doit être faite avant la destruction du nid. Vous y trouverez aussi le nom des entreprises partenaires.



Notre tissu économique

Nos entreprises agricoles et industrielles sont essentielles à la vitalité de notre commune. L'industrie, essentiellement située dans la zone économique des Gaillons est, désormais, sous la compétence de la communauté de communes. Nous restons néanmoins attachés à son devenir car beaucoup de sociétés ont une longue histoire avec nous.

Nous avons voulu mettre l'accent dans ce Petit Journal sur trois entités qui ont connu, cette année, des évolutions importantes. Elles ont bien voulu participer à un jeu de questions réponses.

Transports Desjouis, Benoit Gaudré - Président

Benoit, Pourquoi cet important bâtiment dans la zone des Gaillons ?

Tout d'abord, je tiens à rappeler notre attachement au territoire de Mortagne sur lequel notre entreprise est implantée depuis 1900. Nous avons repris une partie de l'ex-Imprimerie de Montligeon en 2015 pour lancer un service de stockage. Balbutiante durant près de 2 ans, l'activité s'est ensuite développée régulièrement jusqu'à saturer nos moyens.



Face à ce besoin de surface logistique de proximité pour les industriels et pour éviter de transporter ces stocks ailleurs (parfois très loin...), nous avons fait le choix de lancer la construction d'un entrepôt sur la zone de Bellevue restée en friche depuis 2008.

C'est un investissement important pour une PME comme la nôtre.

Quelles activités y ferez-vous et pour qui ? Est-ce une étape vers autre chose ?

D'une surface de 6.000 m², cet entrepôt permettra de stocker 8.500 palettes (emballages, matières premières, produits finis) dans les meilleures conditions. Aucune matière classée dangereuse ne sera présente et la construction respecte les dispositions des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Dans le monde de la logistique actuelle, nous sommes dans la catégorie des petits entrepôts et nous y resterons, il n'y a pas d'extension de prévue.

Nous espérons que vous y voyez, comme nous, un bel outil au service des entreprises locales.

IME du Perche, Pigeon, Marie Benoist - Directrice

Marie, le domaine de Pigeon a une longue histoire avec la commune, beaucoup d'entre nous y sont attachés ou y ont travaillé. Vos activités ne sont pas exactement du domaine économique, mais vous oublier aurait été un manque.

L'IME a changé de tutelle, pouvez-vous nous dire pour qui et quelles activités sont présentes aujourd'hui sur le site ?

L'association « Vivre et Devenir » a repris la gestion du Dispositif du Perche en 2021. Il est important de souligner que notre association a pour socle les mêmes valeurs que précédemment « Notre Dame de fidélité ». Reconnue d'utilité publique depuis 1920 elle accueille, soigne et accompagne des personnes parmi les plus fragiles de notre société. Elle gère 50 établissements, dans quatre régions (Grand Est, Île-de-France, Normandie et PACA) et accompagne plus de 4 500 personnes.

Nous sommes désireux de maintenir une activité sur le site de l'ancien IME Pigeon. Actuellement, des activités préprofessionnelles d'apprentissage pour les jeunes, d'ateliers d'espaces verts permettent un entretien de celui-ci. Des poneys Dartmoor de l'élevage « LASAGE » sont également en pension lors des périodes d'ouverture, ces poneys sont des médiateurs très intéressants dans l'accompagnement éducatif.



Quels sont vos projets pour l'avenir et avec quels objectifs ?

Le Dispositif du perche souhaite réhabiliter les anciens locaux d'hébergement en ateliers d'apprentissages préprofessionnels (blanchisserie, bois, conditionnement). Les réflexions sur ce projet sont en cours.

Pour l'avenir, nous souhaitons que le Domaine de Pigeon, bien au-delà d'un espace d'apprentissage pour les personnes accompagnées, devienne un lieu d'accueil pour les associations, un lieu d'événements et de rencontres des partenaires locaux."

Mousset Jean Paul & fils, Memoria, Romain Mousset - Directeur

Romain, votre nom est bien connu des Saint Hilairiens et vous avez eu l'occasion de soutenir bon nombre de nos familles dans des moments difficiles. Pourquoi « MEMORIA » et à quels besoins répond-il ?

MEMORIA est un complexe funéraire appartenant aux Pompes Funèbres MOUSSET dont le siège social est situé à Saint Germain de Martigny.

Il a été conçu afin de faire face à la mortalité prévisible liée au « Papy-Boom » (natalité de l'après-guerre) pendant les 20 prochaines années.

Il a une capacité d'accueil de 11 défunts dont 4 en salon de présentation en permanence.

Mais MEMORIA c'est aussi une salle de cérémonie, attenante à la chambre funéraire, d'une capacité d'accueil de 240 places assises. Elle permet de rendre hommage civilement à nos défunts en s'appuyant sur des documents familiaux (textes, photos, vidéos).

De plus, le site est relié au réseau fibré pour retransmettre les cérémonies en visio avec des prises de paroles depuis le monde entier.

Avez-vous des projets de diversification pour les années à venir ?

Nous réfléchissons à d'autres projets dans le domaine du funéraire et à moyen terme.

Cela pourrait concerner la crémation ou la sublimation.



Nous tenons à remercier les trois entreprises et associations pour leur disponibilité à répondre à nos questions. Elles confirment ainsi leur attachement, ce dont nous ne doutons pas, à Saint-Hilaire-le-Châtel. Nous sommes aussi conscients qu'un tissu économique et agricole dynamique est indispensable à notre développement et dynamisme.

OUVERTURES

MAIRIE DE SAINT HILAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h30 à 12 h / et de 14 h à 17 h

Permanence des élus :

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 11h30

☎ : 02 33 25 01 13

E.mail : mairie@sthlc.fr

Site internet :

www.sainthilairelechotel.fr

MAIRIE DE SAINTE CÉRONNE

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 17 h à 19 h

Les autres jours ouvrables, prendre rdv.

☎ : 02 33 25 17 53

E.mail : mairie-ste-ceronne@orange.fr

Site internet :

www.sainte-ceronne-les-mortagne.fr

Tarifs des Concessions au cimetière de St Hilaire

Concession 50 ans : 400 €

Concession 30 ans : 165 €

Jardin du souvenir : Gratuit pour les familles de la commune

CLIC du Perche

9, Rue de Longny Mortagne

☎ : 02.33.73.11.02

Assistance sociale

Lundi : de 9 h à 12 h

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30

ASSOCIATION

« RAYONS DE SOLEIL »

- Vestiaires ouverts tous les Mercredis

Gare de St Langis, de 14 h à 18 h

LAEP

Lieu Accueil Parents Enfants
au centre de loisirs Puyravau à
Mortagne

Le mercredi matin de 9h30 à 11h30
en période scolaire

M^{me} BARBETTE 02.33.73.73.45

relaispetiteenfance@cdc-mortagne-au-perche.com

SOS Détresse Vestiaire

Dépôt vente sur RDV

☎ : 06.40.07.97.98

Secours catholique

Espace vêtements

Mardi : 14h00 à 17h00

Accueil, écoute, aide sur RDV

☎ : 06.47.69.07.10

SERVICE SOCIAL-PMI

Rue du Moulin à vent Mortagne

☎ : 02.33.85.24.20

Eaux de Normandie

Urgences 24h/24

☎ : 0 969 366 266

U.N.A

Association de Services de
Soutien A Domicile

☎ : 02 33 25 10 84

ADMR

Association d'aides à Domicile
en Milieu Rural

☎ : 02.33.25.19.03 ou

☎ : 06.47.02.43.46

51 Faubourg St Eloi, Mortagne

Lundi- Mardi-Jeudi-Vendredi :

de 9h00 à 12h30 - 14h00/17h00

Mercredi : de 09h00 à 12h00

France SERVICES

Bureau d'accueil : 09 63 50 52 84

7 Route d'Alençon

St Langis les Mortagne

SUR RDV

Lundi- Jeudi-Vendredi :

de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Mardi, Mercredi :

de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Pré-demande carte identité / passeport

Permis (renouvellement, perte), Carte grise

Démarches CAF / CPAM / CARSAT

Déclaration compte CESU. Aide à la compré-

hension de courriers administratifs

CAF

☎ : 02 33 25 26 00 sur RDV

(uniquement accompagnement
Social et Familial)

MISSION LOCALE

☎ : 02 33 83 09 42

Accompagnement collectif in-
tensif et personnalisé pour les
16 à 25 ans, Mises en situations
professionnelles et formations.
Tous les jours :

de 8 h 30 à 12 h 30

et 13 h 30 à 17 h

CIAS

☎ : 02 33 85 21 36

Centre Intercommunal d'Action
Sociale Aides sociales, Banque Ali-
mentaire, Portage de repas, Trans-
ports à la demande. Tous les jours :

de 8 h 30 à 12 h 30

et 13 h 30 à 17 h

PERMANENCES

YSOS

Accueil, écoute et informations
Les jeudis tous les 15 jours

de 13h30 à 17h00

ADIL

Agence Départementale

Information pour le Logement

Le 2^{ème} mardi du mois de 14h à 16h

CAP EMPLOI

Aides aux travailleurs handicapés

☎ : 02 33 31 01 31

CIO - Centre d'Information et d'Orientation de
l'Education Nationale - ☎ : 02 33 24 22 84

CICAS - Jeudi et vendredi sur RDV

☎ : 09 63 50 52 84

M^{me} Michelle GAUCHER

CONCILIATEUR de JUSTICE

Accompagnement des différents partis en litige

☎ : 06 81 50 41 93

CSAPA 61 - Addictologie - ☎ : 02 33 26 89 16

CIDFF - Centre d'Information sur les Droits des femmes
et des familles - ☎ : 02 33 64 38 92

LA PASS Hôpital

Accès aux soins Les mardis de 11 h 30 à 12 h 30

☎ : 06 71 75 72 80

CPAM sur RDV au 3646

CAF Prestations familiales sur rdv

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois 9 h 00 - 12 h 30 au ☎ : 3230

E.T.S. Entreprise de Travail Solidaire

51 Fb St Eloy Mortagne au Perche - ☎ : 02 33 83 03 81

E.T.S met à disposition du personnel pour des travaux
ponctuels ou réguliers dans diverses domaines (mé-
nage, entretien espace vert, etc...)

Lutille - Association de lutte contre l'illettrisme

48, rue des Quinze Fusillés Mortagne au Perche

☎ : 02 33 73 98 63 - lutille@wanadoo.fr

A QUI S'ADRESSER

Comité des fêtes St-HilaireGuillaume CHANTEPIE

Comité des fêtes Ste-Céronne Marc SIMOËN

Anciens Combattants St-Hilaire Jean MAZURIER

Anciens Combattants Ste-Céronne Daniel SIMOEN

A.S.P. de St Hilaire..... Odile SIMOEN

A.S.P.C. Ste-Céronne..... Brigitte DUBOYS de LABARRE

Club de la Gaieté.....Jeannine MENGIN

Assoc. Arc en Ciel (parents d'élèves)..... Eugénie GESLIN

Amicale des chasseurs.....Cyril CORDIER

Du Fil à L'Aiguille..... Marie Claude MICHEL

Association MAUREG'ARTCaroline SCHWERDORFFER

Saint Hilaire

LOCATIONS, RÉSERVATIONS des SALLES

auprès de la Mairie - ☎ : 02 33 25 01 13

SALLE des FÊTES

120 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Location.....	160 €	190 €
Conférences :.....	gratuit	70 €
Stés Associations Locales.....	gratuit	70 €
Location par couvert	0,30 €	0,30 €
Redevance spéciale OM :	5 €	5 €
Caution :	300 €	300 €
Arrhes :	50 €	70 €

SALLE des ASSOCIATIONS

Mise à disposition gratuitement aux Associations
communales pour leurs Réunions et ateliers.

SALLE du conseil

Mise à disposition gratuitement aux Associations
communales pour leurs réunions et ateliers sous
reserve de la présence d'un conseiller.